

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le 19/12/2023

ID : 025-493901102-20231206-DEL2023_CA_74-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 06 décembre 2023

Délibération n°74

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de votants : 21

Vote pour : 21

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 13 novembre 2023

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs : Mme BRAND - Mme CHOUX - Mme GUYEN

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET - M. FROEHLI - Mme PRESSE - Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY - M. FAIVRE-PIERRET - M. GUY - M. JOUVIN - Mme ROGNON

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs : M. BEAUDREY (pouvoir à Mme BRAND) - M. BILLOT (pouvoir à Mme GUYEN) - M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) - M. MAIRE DU POSET (pouvoir à M. ALPY) - M. MOLIN (pouvoir à M. JOUVIN) - Mme ROGBOZ (pouvoir à Mme ROGNON)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLI)

Communautés de communes : M. PETIT (pouvoir à M. FAIVRE-PIERRET)

OBJET : ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2024 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE)

Les perspectives pluriannuelles de financement proposées lors de l'Assemblée Générale guident l'élaboration du budget 2024. Le contexte lié au fort développement de l'EPF a été pris en compte dans ce projet de budget.

Il s'agit du quatrième budget d'application du PPI 2021-2025. Les enjeux liés à la revitalisation des centres-bourgs, au renouvellement urbain de certains quartiers de villes, au maintien de l'activité économique et commerciale sont en bonne place dans ce programme pluriannuel. Les questions d'amélioration énergétique, de développement de la biodiversité et de requalification des friches industrielles notamment restent au cœur des projets portés par les collectivités ; l'EPF a dû accroître ses moyens pour accompagner ses membres sur ces questions avec un rôle central sur l'habitat et le développement économique.

Le travail mené jusqu'à présent pour promouvoir l'EPF auprès des EPCI de la région Bourgogne-Franche-Comté a porté ses fruits, tout particulièrement en 2023, grâce, notamment, à l'appui des Départements, du Conseil régional et des représentants de l'Etat.

✓ Budget Principal

Les principales particularités de l'exercice 2024 peuvent être résumées comme suit :

En recettes :

Le budget s'inscrit dans la logique d'un financement des dépenses principalement par la Taxe Spéciale d'Equiperment, les compensations liées à la réforme fiscale de 2020, les recettes résultant des rétrocessions et l'emprunt.

S'agissant de l'emprunt, il a été mobilisé à hauteur de 13,8 M€ à ce jour (tirages et remboursements déduits). Le budget s'équilibre en recourant à l'emprunt pour environ 13,798 M€ dans la mesure où le résultat 2023 ne sera affecté qu'à l'occasion du budget supplémentaire 2024, une fois connu le compte administratif de l'exercice en cours.

Le montant de la TSE est déterminé de telle façon qu'il permette de réaliser le programme d'acquisitions annuelles en tenant compte des perspectives d'extension et en mobilisant, si possible, au moins 20 % de fonds propres.

Du fait de la réforme fiscale et des nouvelles adhésions, elle a été estimée à 11,2 M€ en ce compris les compensations d'Etat liées à la réforme de la fiscalité locale de 2020. La dotation de l'Etat reste constante faisant référence au courrier de la DHUP du 06/07/21, pour un montant de 3,2 M€. Le montant de TSE fiscalisé serait donc de 8 M€.

Les recettes liées aux rétrocessions sont, pour 2024, estimées pour une valeur inférieure à celle de 2023, sachant que ce poste est difficile à établir car tributaire des demandes de prolongations de portage ; elles devraient s'élever à 5 M€ compte tenu des décisions déjà prises et sans tenir compte d'éventuelles demandes de rétrocessions anticipées en cours d'exercice.

Le Directeur,
C. MOUGEOT



Il a été prévu une ligne budgétaire estimée à 514 000 € (compte réel 2763) pour enregistrer les **remboursements partiels** sur les portages de plus de 10 ans et 1 250 000 € sur chaque ligne concernée d'investissement dépenses et recettes pour les constats de créances (comptes d'ordre et comptes réels). Le cas d'un remboursement anticipé, par les collectivités, sur la totalité des opérations concernées a également été prévu.

Les perceptions des **recettes de portage** sont évaluées à 600 000 €, au compte « 706 », compte tenu des acquisitions réalisées par l'EPF et du volume des rétrocessions en 2024.

Les subventions d'exploitation prévues au budget se composent d'une subvention d'exploitation de la part de l'Etat (Fonds VERT notamment) pour un montant de 800 000 € sur les opérations MFR FAUVERNEY, AUXONNE ILOT PLACE D'ARMES, ROUGEMONT LE CHATEAU FRICHE TEEN, et SAINT SAULGE ; une subvention de 70 000 € au bénéfice de l'EPF sur la base des conventions annuelles à intervenir avec le Département du Doubs (50 000 €) et Pays de Montbéliard Agglomération (20 000 €). Ce dispositif permettra de subventionner l'activité de négociation « sans portage » pour les EPCI membres de l'EPF (et leurs communes) sur le département du Doubs. Il n'est pas envisagé, pour l'instant, de le développer sur les autres départements dans la mesure où ce dispositif fait suite à l'action menée « historiquement » par l'Agence foncière sur ce département ; l'action de l'EPF a vocation à se développer prioritairement sur les négociations dites « avec portage ».

Les produits en atténuation de charges pour un montant total de 2 206 500 € comprennent les perceptions des **locations** évaluées à 800 000 €, compte tenu de l'augmentation du parc locatif géré, le **remboursement des impôts fonciers** porté à 600 000 € fonction du volume et de la nature du stock, **des autres produits** à hauteur de 800 000 € liés aux refacturations de charges notamment en cas de rétrocessions et les autres remboursements pour 6 500 €.

En dépenses :

Conformément au **plan pluriannuel 2021-2025**, et au vu du **solde des acquisitions** restant à réaliser sur l'exercice précédent, le résultat du **recensement** des opérations pour 2024 et les demandes d'intervention sur **opportunité**, l'activité de portage s'élève au total à 25,879 M€ comprenant un volume d'acquisitions 2024 de 18 M€ (hors frais d'acte), valeur en hausse pour tenir compte des nouvelles adhésions. Fait nouveau en 2024, le volume budgétaire de travaux évolue fortement de 1,3 M€ à 3,8 M€ afin de prendre en compte les travaux envisagés pour le désamiantage de la MFR à FAUVERNEY (800 000 €HT), la déconstruction des sites FRICHE RIVEX - ORNANS (700 000 €HT), RUE DU COMMERCE - SAINT SAULGE (500 000 €HT), FRICHE TEEN - ROUGEMONT LE CHATEAU (1 M€HT), ILOT PLACE D'ARMES - AUXONNE (600 000 €HT). Toute évolution fera l'objet, le moment venu et si nécessaire, d'une décision modificative en cours d'année.

Les **frais liés directement au portage** (taxe foncière, frais...) ont été ajustés, en corrélation directe avec l'évolution du patrimoine et des projets connus.

Les **dépenses de personnel et de fonctionnement de la structure** ont été ajustées de 1 523 650 € à 1 902 000 € pour tenir compte, notamment, du recrutement, en 2024, de deux chargé(e)s d'opération foncière, d'un(e) gestionnaire comptable et d'un(e) juriste marchés publics et foncier. Le nouveau dispositif d'intéressement du personnel a été pris en compte pour la première fois dans ce projet de budget. A signaler que l'effectif de l'EPF sera, au 01/01/2024, de 19 équivalents-temps-plein pour 26 postes budgétaires.

La **subvention d'équilibre du budget annexe OFS** (304 000 €) a été fixé au compte « 6743 » en fonction du projet de budget annexe présenté ci-après.

Les **frais d'études** étant affectées au compte 617 par préférence au compte 604 pour un montant respectivement de 80 000 € et 50 000 € afin de couvrir la réalisation d'études préalables (aménagement, AMO dépollution/déconstruction ...), d'observation du foncier ou la poursuite d'études en cours.

Les **frais de location** (+ 6 000 €) afin d'acquérir (en location) un véhicule supplémentaire et prendre en compte l'augmentation des tarifs pour le remplacement des véhicules qui arrivent à échéance en 2024.

Les **frais financiers** restent stables à 119 800 € basés sur la souscription de l'emprunt d'un montant de 10 M€ en avril 2022 pour une durée de 8 ans auprès de la Caisse d'Epargne, de la charge des intérêts courus non échus, de la charge d'emprunts déjà contractés et des nouveaux tirages à réaliser le cas échéant en 2024; A signaler qu'une étude est en cours pour recourir, en 2024, au dispositif de prêt GAIA Long Terme; des ajustements seront éventuellement proposés lors d'une prochaine étape budgétaire en fonction du résultat de l'étude et surtout du volume des acquisitions constaté en cours d'exercice (suite notamment aux nouvelles adhésions). Le remboursement en capital représente pour 2024 une dotation de 2,5 M€.

Les **autres comptes de fonctionnement** restent identiques ou inférieurs par rapport à 2023 excepté la ligne 6281 cotisations (+ 3000€) pour prendre en compte l'augmentation de la cotisation de l'association nationale des EPFL ; la ligne 6282 frais de gardiennage, 6283 frais de nettoyage de locaux, 6512 droits d'utilisation informatique dont les comptes ont changé pour respecter la nomenclatures M4. A signaler une probable forte hausse du budget des assurances qui sera pris en compte lors d'une prochaine étape budgétaire, une fois connu le résultat de la consultation en cours.

Une dotation de 100 000 € est maintenue pour la réalisation, en 2024, de travaux sur le patrimoine EPF hors stock (toiture siège EPF, cuisine, espace coworking, voire isolation).

Les dépenses informatique et bureautique (20 000 €) sont reconduites afin de poursuivre, notamment, le renouvellement du parc informatique, le mobilier et les aménagements intérieurs (30 000 €) prennent en compte les recrutements. La dépense de matériel de transport (2 500 €) pour l'achat d'équipements supplémentaires.

Le poste Dépôt et cautionnement est maintenu à 900 000 € pour permettre de consigner les sommes nécessaires aux préemptions les plus importantes.

Les postes (frais d'insertion, concessions et droits assimilés, autres immobilisations incorporelles, dépôts et cautionnement versés et à reverser) sont inchangés par rapport à 2023.

Les amortissements s'élèvent en 2024 à 5 000 € pour les installations et aménagements du siège de l'EPF, à 14 000 € pour le matériel informatique, à 1 000 € pour les véhicules de transport et 8 000 € pour le mobilier.

Dans le cadre d'une démarche volontaire, l'EPF Doubs BFC a sollicité la LPO Bourgogne-Franche-Comté pour inscrire son siège du 21 rue Pergaud à Besançon dans la démarche Refuge LPO ; Il s'agit d'un label qui s'adresse aux personnes morales souhaitant s'engager dans une démarche de valorisation et d'amélioration du patrimoine naturel pour accueillir la biodiversité tout en conservant la libre disposition de leurs terrains. La prestation couvre une période de 3 ans et représente 1 766,56 € TTC par an.

La présentation simplifiée sous forme de tableau ci-après est bien entendu accompagnée du document selon la nomenclature comptable M4.

✓ Budget annexe OFS

Les principales particularités de ce premier budget annexe OFS 2023 peuvent être résumées comme suit :

En recettes :

Le budget annexe OFS se construit sur la base de la **subvention d'équilibre** provenant du budget principal.

Comme indiqué ci-avant ; cette subvention s'élève à 304 000 € au compte 774 "Subventions exceptionnelles".

Compte tenu des délais de constructions, de l'ordre de 18 mois, il n'est pas prévu de percevoir, en 2024, de redevances "Ménages" mais une redevance opérateurs de 12 000 € est envisagée.

La section d'investissement s'équilibre avec le compte 021 "Virement de la section d'investissement" pour un montant de 200 000 €

En dépenses :

Les immobilisations corporelles évaluées à 760 000 € prennent en compte des projets sur terrains nus pour 560 000 € et sur terrains bâtis pour 200 000 €. Les immobilisations en cours prévues pour les travaux seront inscrites au budget pour 200 000 €.

Outre le compte 023 "Virement à la section d'investissement" en Fonctionnement/Dépenses, les charges à caractère générale au compte 011 représentent une dotation de 38 000 € dont 10 000 € au compte 611 pour la prise en charge des frais avant acquisition, de communication; l'entretien sur bâtiments publics (2 000 €), les assurances complémentaires éventuelles (2 000 €), les frais d'études et de faisabilité des projets OFS (10 000 €), les honoraires (5 000 €), les études et prestations (5 000€), les frais de déplacement (1 000 €), l'affranchissement (500 €), les frais de télécommunication (500 €), les taxes éventuelles (2 000 €).

Les charges de personnel au compte 012 ont été estimés à 20 000 € pour 2024.

Les charges financières (58 000€) représentent les intérêts des emprunts à souscrire, le cas échéant, auprès de la Banque des Territoires sur le dispositif GAIA Prêts long terme (OFS)

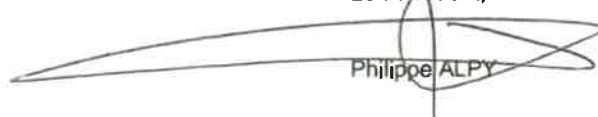
Il est également précisé que la subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe OFS s'établit à 8 600 € pour l'exercice 2023 ; aussi, il convient d'émettre le mandat et le titre correspondants.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION après en avoir délibéré

- adopte l'état prévisionnel des dépenses et des recettes 2024 pour le budget principal et le budget annexe OFS.
- prend acte du montant de la subvention d'équilibre à verser au budget annexe OFS qui s'établit à 10 600 € pour l'exercice 2023 et autoriser le directeur à émettre le mandat correspondant au compte 6743 chapitre 67 du budget principal et en recette au compte 774 chapitre 77 du budget annexe OFS.

Pour extrait conforme,

Le Président,


Philippe ALPY

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID : 025-493901102-20231206-DEL2023_CA_74-DE

Budget principal			
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DU DOUBS BFC			
Etat prévisionnel des dépenses et des recettes 2024 - Comptabilité M 4			
Article	Libellé	BP 2023	BP 2024
EXPLOITATION			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
023	Virement à la section d'investissement	7 188 987.00 €	8 711 195.00 €
011	Charges à caractère général	20 004 000.00 €	25 879 508.00 €
6012	Portage foncier	19 400 000.00 €	25 200 000.00 €
6233	Foires - Expositions	8 000.00 €	8 000.00 €
604	Achats d'études et prestations de services	50 000.00 €	50 000.00 €
605	Achats de matériels, équipements et travaux	7 000.00 €	7 000.00 €
6061	Fournitures non stockables (eau,	8 000.00 €	8 000.00 €
6238	Frais divers de publicité	6 000.00 €	6 000.00 €
6063	Fournitures d'entretien	2 000.00 €	2 000.00 €
6064	Fournitures administratives	7 000.00 €	7 000.00 €
6066	Carburant	16 000.00 €	16 000.00 €
6132	Location immobilière	1 000.00 €	1 000.00 €
6135	Location auto/copieur/timbrage/Bacs déchets	34 000.00 €	40 000.00 €
61521	Entretien sur bâtiments publics	10 000.00 €	3 000.00 €
61551	Entretien réparation véhicules et copieurs	5 000.00 €	5 000.00 €
6156	Maintenance informatique	55 000.00 €	55 000.00 €
6161	Prime d'assurance - Multirisques	120 000.00 €	200 000.00 €
6168	Assurances propres	9 000.00 €	9 000.00 €
6255	frais de deménagement	1 000.00 €	1 000.00 €
617	Services extérieurs Etudes et recherches	100 000.00 €	80 000.00 €
618	Formation, Documentation et abonnement	24 000.00 €	24 000.00 €
6226	Honoraires (sur portage)	42 000.00 €	42 000.00 €
6231	Annonces et insertions	4 000.00 €	4 000.00 €
6236	Catalogues et imprimés	6 000.00 €	6 000.00 €
6251	Voyages et déplacements	7 000.00 €	7 000.00 €
6256	Frais de mission	12 000.00 €	12 000.00 €
6257	Réceptions	12 000.00 €	14 000.00 €
6261	Frais d'affranchissement	11 000.00 €	11 000.00 €
6262	Frais de télécommunications	17 000.00 €	17 000.00 €
627	Services bancaires et assimilés	3 000.00 €	3 000.00 €
6281	Concours divers (cotisations...)	19 000.00 €	22 000.00 €
6282	Frais de gardiennage		1 500.00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux		10 000.00 €
63512	Taxe foncière siège Epf	5 000.00 €	5 000.00 €
63513	Impôts - Taxes - OM - Siège EPF	500.00 €	500.00 €
6358	Taxes sur les véhicules de société	2 500.00 €	2 500.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 523 850.00 €	1 902 000.00 €
6311	Taxe sur les salaires	71 000.00 €	89 000.00 €
6332	Cotisation FNAL	650.00 €	1 000.00 €
6333	Participation formation	12 000.00 €	15 000.00 €
6411	Salaires de base	850 000.00 €	1 100 000.00 €
6451	Cotisations Urssaf	185 000.00 €	240 000.00 €
6452	Cotisations Prévoyance	21 000.00 €	27 000.00 €
6453	Cotisations Ircantec	87 000.00 €	110 000.00 €
6454	Cotisations Assedic	29 000.00 €	37 000.00 €
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	35 000.00 €	44 000.00 €
6478	Autres charges sociales diverses (Tickets rest.)	23 000.00 €	29 000.00 €
648	Autres charges de personnel	210 000.00 €	210 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	54 005.00 €	64 005.00 €
6512	Droits utilisation Informatique	10 000.00 €	10 000.00 €
6532	Frais de missions membres CA	10 000.00 €	10 000.00 €
6541	créances admises en non valeur (particuliers)	20 000.00 €	20 000.00 €
6542	créances éteintes (professionnels)	20 000.00 €	20 000.00 €
658	Charges diverses de gestion courante	5.00 €	5.00 €
6518	Autres charges de gestion courante	4 000.00 €	4 000.00 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le



ID : 025-493901102-20231206-DEL2023_CA_74-DE

66	Charges financières	119 800.00 €	119 800.00 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 000.00 €	110 000.00 €
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 500.00 €	9 500.00 €
6688	Autres charges financières	300.00 €	300.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 036 918.00 €	404 000.00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000.00 €	100 000.00 €
6743	subv except. Fonctionnement	936 918.00 €	304 000.00 €
68	Dotations aux Amortissements, aux Dépréciations et aux Provisions	- €	1 000.00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		1 000.00 €
042	Chapitre globalisé d'ordre - Opérations d'ordre de transfert entre sections	68 024 000.00 €	82 028 000.00 €
6031	Variation des stocks de terrain	68 000 000.00 €	82 000 000.00 €
6811	Dotation aux amortissements	24 000.00 €	28 000.00 €
TOTAL	DEPENSES FONCTIONNEMENT	97 951 360.00 €	119 109 500.00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2023	BP 2024
002	Excédents antérieurs reportés		
70	Ventes de prestations de services	7 600 000.00 €	5 600 000.00 €
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	7 000 000.00 €	5 000 000.00 €
706	Prestations de services	600 000.00 €	600 000.00 €
73	Produits issus de la fiscalité	6 600 000.00 €	8 000 000.00 €
731	Taxe spéciale d'équipement	6 600 000.00 €	8 000 000.00 €
732	Produits du prélèvement de l'art. 55 Loi SRU	0.00 €	0.00 €
74	Dotations et participations	111 860.00 €	70 000.00 €
742	Subventions d'exploitation - Région	41 860.00 €	
743	Subventions d'exploitation - Département	50 000.00 €	50 000.00 €
745	Subventions d'exploitation - (grpt Collectivités EPCI)	20 000.00 €	20 000.00 €
75	Autres produits de gestion courante	3 212 000.00 €	3 212 000.00 €
755	Compensation de taxe spéciale d'équipement liée à la suppression de la taxe d'habitation	3 200 000.00 €	3 200 000.00 €
7588	Produit divers de gestion courante	12 000.00 €	12 000.00 €
76	Produits financiers	5 000.00 €	5 000.00 €
7688	Autres produits financiers	5 000.00 €	5 000.00 €
77	Autres produits exceptionnels	16 000.00 €	16 000.00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	15 000.00 €	15 000.00 €
778	Autres produits exceptionnels	1 000.00 €	1 000.00 €
013	Atténuation de charges	1 876 500.00 €	2 206 500.00 €
6019	Produits en atténuation de charges	1 870 000.00 €	2 200 000.00 €
64191	Remboursement sur rémunération personnel	1 500.00 €	1 500.00 €
64198	Autres remboursements	5 000.00 €	5 000.00 €
042	Chapitre globalisé	78 530 000.00 €	100 000 000.00 €
6031	Variation des stocks de terrain	78 530 000.00 €	100 000 000.00 €
TOTAL	RECETTES FONCTIONNEMENT	97 951 360.00 €	119 109 500.00 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le



ID : 025-493901102-20231206-DEL2023_CA_74-DE

INVESTISSEMENT			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	BP 2023	BP 2024
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 989 544.00 €	3 755 000.00 €
1641	Emprunt en euros	2 500 000.00 €	2 500 000.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000.00 €	5 000.00 €
1687	Autre dette - Solde annuités collectivité	1 485 544.00 €	1 250 000.00 €
1688	Intérêts courus		
20	Immobilisations incorporelles	242 000.00 €	242 000.00 €
2031	Frais d'étude	200 000.00 €	200 000.00 €
2033	Frais d'insertion	10 000.00 €	10 000.00 €
2051	Concessions et droits assimilés (logiciels...)	30 000.00 €	30 000.00 €
2087	Autres immo incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	2 000.00 €	2 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	42 500.00 €	54 500.00 €
2115	Terrain bâti (Achat siège EPF)	- €	- €
2135	Batiment		
2181	Installation agencement		2 000.00 €
2182	matériel de transport	2 500.00 €	2 500.00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000.00 €	20 000.00 €
2184	Mobilier	20 000.00 €	30 000.00 €
23	Immobilisations en cours	100 000.00 €	100 000.00 €
2313	Immobilisation en cours construction	100 000.00 €	100 000.00 €
27	Autres immos financières	900 000.00 €	900 000.00 €
275	Dépôts et cautionnements versés	900 000.00 €	900 000.00 €
040	Chapitre globalisé d'ordre transfert entre sections	78 530 000.00 €	100 000 000.00 €
312	Portage	78 530 000.00 €	100 000 000.00 €
041	Chapitre globalisé d'ordre	1 850 704.00 €	1 250 000.00 €
2763	créances sur collectivités publiques	1 650 704.00 €	1 250 000.00 €
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	85 454 748.00 €	106 301 500.00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	BP 2023	BP 2024
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		
10	Dotation fonds divers réserves	- €	- €
1068	Autres réserves	0	0
16	Emprunt et dettes assimilées	7 826 303.00 €	13 798 305.00 €
1641	Emprunt	7 820 303.00 €	13 792 305.00 €
165	Dépôts et cautionnement reçus	6 000.00 €	6 000.00 €
27	Autres immobilisations financières	764 754.00 €	514 000.00 €
275	Dépôts et cautionnements versés		
2763	créances sur collectivités publiques	764 754.00 €	514 000.00 €
040	Chapitre globalisé d'ordre	68 024 000.00 €	82 028 000.00 €
312	Portage	68 000 000.00 €	82 000 000.00 €
28135	Constructions, installations générales (amortissements)	5 000.00 €	5 000.00 €
28182	Véhicule transport	1 000.00 €	1 000.00 €
28183	Matériel de bureau et informatique (amortissement)	10 000.00 €	14 000.00 €
28184	mobilier (amortissements)	8 000.00 €	8 000.00 €
041	Opérations patrimoniales	1 650 704.00 €	1 250 000.00 €
1687	Autre dette - Solde annuités collectivité	1 650 704.00 €	1 250 000.00 €
2763	créances sur collectivités publiques		
021	Virement de la section de fonctionnement	7 188 987.00 €	8 711 195.00 €
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	85 454 748.00 €	106 301 500.00 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID : 025-493901102-20231206-DEL2023_CA_74-DE

Budget annexe OFS

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS EFC BUDGET ANNEXE OFS 2024 - M4			
FONCTIONNEMENT DEPENSES			
Article	Libellé	BP OFS 2023	BP OFS 2024
023	Virement à la section d'investissement	800 000.00 €	200 000.00 €
011	Charges à caractère général	33 000.00 €	38 000.00 €
611	Sous-traitance générale	10 000.00 €	10 000.00 €
61521	Entretien sur bâtiments publics	2 000.00 €	2 000.00 €
6168	Autres Assurances	2 000.00 €	2 000.00 €
617	Services extérieurs études et recherches	10 000.00 €	10 000.00 €
6226	Honoraires	5 000.00 €	5 000.00 €
604	Achats études - Prestations de service		5 000.00 €
6251	Voyages et déplacements	1 000.00 €	1 000.00 €
6261	Affranchissements	500.00 €	500.00 €
6262	Frais de télécommunications	500.00 €	500.00 €
63512	Taxes foncières	2 000.00 €	2 000.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 000.00 €	20 000.00 €
6218	Autre personnel extérieur	20 000.00 €	20 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
6031	Variation des stocks de marchandises et de terrains nus	0.00 €	0.00 €
6811	Dotations aux amortissements	0.00 €	0.00 €
66	CHARGES FINANCIERES	88 918.00 €	58 000.00 €
6688	Autres charges financières	88 918.00 €	58 000.00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- €	- €
678	Autres Charges Exceptionnelles	- €	- €
68	Dotations aux amortissement dépréciations et provisions	- €	- €
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	- €	- €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- €	- €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		941 918.00 €	316 000.00 €
FONCTIONNEMENT RECETTES			
Article	Libellé	BP OFS 2023	BP OFS 2024
002	Excédents antérieurs reportés fonctionnement	0.00 €	0.00 €
002	Excédents antérieurs reportés fonctionnement	0.00 €	0.00 €
013	Atténuations de Charges	0.00 €	0.00 €
6019	Produits en atténuation de charges	0.00 €	0.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
6031	Variation des stocks de marchandises et de terrains nus	0.00 €	0.00 €
70	Ventes de produits, prestations de services	5 000.00 €	12 000.00 €
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	0.00 €	0.00 €
706	Prestations de services	0.00 €	0.00 €
7083	Locations diverses	5 000.00 €	12 000.00 €
70871	Remboursements des frais sur biens en portage	0.00 €	0.00 €
70872	Remboursements des frais hors biens en portage	0.00 €	0.00 €
74	Dotations et participations	- €	- €
742	Région	- €	- €
743	Département	- €	- €
744	Participation des communes	- €	- €
75	Autres Produits de Gestion Courante	- €	- €
758	Produits Divers de Gestion Courante	- €	- €
76	Produits Financiers	- €	- €
7688	Autres produits financiers	- €	- €
77	Produits Exceptionnels	936 918.00 €	304 000.00 €
774	Subventions exceptionnelles	936 918.00 €	304 000.00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		941 918.00 €	316 000.00 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID : 025-493901102-20231206-DEL2023_CA_74-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS EFC- BUDGET ANNEXE OFS 2024 - M4

INVESTISSEMENT DEPENSES			
Article	Libellé	BP OFS 2023	BP OFS 2024
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €
001	Déficit antérieur reporté investissement	- €	- €
040	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
312	Portage	0.00 €	0.00 €
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0.00 €	0.00 €
2763	Créances sur des collectivités publiques	0.00 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €
2031	Frais d'études, de recherche et de développement		
21	Immobilisations corporelles	600 000.00 €	760 000.00 €
2111	Terrains nus	400 000.00 €	560 000.00 €
2115	Terrains bâtis	200 000.00 €	200 000.00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €
2111	Terrains	- €	- €
2231	Constructions	- €	- €
23	Immobilisations en cours	200 000.00 €	200 000.00 €
2313	Constructions travaux proto-aménagement	50 000.00 €	50 000.00 €
23132	Constructions travaux réhabilitation	150 000.00 €	150 000.00 €
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	800 000.00 €	960 000.00 €
INVESTISSEMENT RECETTES			
Article	Libellé	BP OFS 2023	BP OFS 2024
001	Report excédents antérieurs	0.00 €	0.00 €
001	Report excédents antérieurs	0.00 €	0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	800 000.00 €	200 000.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	800 000.00 €	200 000.00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	0.00 €	760 000.00 €
1641	Emprunt	0.00 €	760 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €
2031	Frais d'études, de recherche et de développement	0.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €
2111	Terrains	0.00 €	0.00 €
22	Immobilisations reçues en affectations	0.00 €	0.00 €
2211	Terrains	0.00 €	0.00 €
23	Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €
237	Avances et acomptes versés sur com. immos incorporelles	0.00 €	0.00 €
238	Avances et acomptes versés sur com. immos corporelles	0.00 €	0.00 €
040	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
312	Portage	0.00 €	0.00 €
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0.00 €	0.00 €
1687	Autres Dettes	0.00 €	0.00 €
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	800 000.00 €	960 000.00 €

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

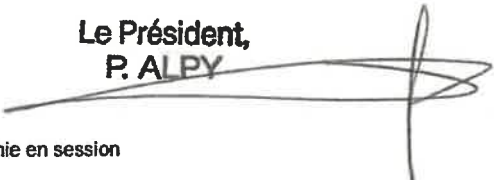
Date de convocation : 13/11/2023

Présenté par (1) Le Directeur,

A Besançon le 06/12/2023

(1) Le Directeur,

Le Président,
P. ALPY



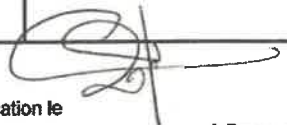
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Besançon, le 06/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Mme BARCELO Maud	
Mme BARTHELET Catherine	
Mme BRAND Marie-Paule	
Mme CHOUX Monique	
Mme GUYEN Chantal	
Mme PRESSE Françoise	
Mme ROGEBOZ Florence	
Mme SAUMIER Claude-Françoise	
Mme TISSOT-TRULLARD Géraldine	
Mr ALPY Philippe	
Mr ALPY Philippe CD25	
Mr BEAUDREY Bruno	
Mr BILLOT Olivier	
Mr BODIN Nicolas	
Mr BOURQUIN Martial	
Mr BOUVERET Jean-Yves	
Mr BRAND Christian	
Mr DALLAVALLE Claude	
Mr FAIVRE-PIERRET Jean-Louis	
Mr FASSETNET Jérôme	
Mr FROEHLI Patrick	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**D**

Mr GUY Hervé	
Mr JOUVIN Christophe	
Mr LIME Christophe	
Mr MAIRE DU POSET Thierry	
Mr MATOCQ-GRABOT Albert	
Mr MICHAUD Jean-Paul	
Mr MOLIN René	
Mr PETIT Laurent	

Mme Rogmon Catherine

Certifié exécutoire par (1) Le Directeur, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Besançon, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Président,
P. ALPY

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/11/2023

Le Président,
P. ALPY

Présenté par (1) Le Directeur,

A Besançon le 06/12/2023

(1) Le Directeur,

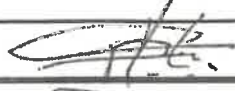
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Besançon, le 06/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Mme BARCELO Maud	
Mme BARTHELET Catherine	
Mme BRAND Marie-Paule	
Mme CHOUX Monique	
Mme GUYEN Chantal	
Mme PRESSE Françoise	
Mme ROGEBOZ Florence	
Mme SAUMIER Claude-Françoise	
Mme TISSOT-TRULLARD Géraldine	
Mr ALPY Philippe	
Mr ALPY Philippe CD25	
Mr BEAUDREY Bruno	
Mr BILLOT Olivier	
Mr BODIN Nicolas	
Mr BOURQUIN Martial	
Mr BOUVERET Jean-Yves	
Mr BRAND Christian	
Mr DALLAVALLE Claude	
Mr FAIVRE-PIERRET Jean-Louis	
Mr FASSETNET Jérôme	
Mr FROEHL Patrick	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Mr GUY Hervé	
Mr JOUVIN Christophe	
Mr LIME Christophe	
Mr MAIRE DU POSET Thierry	
Mr MATOCQ-GRABOT Albert	
Mr MICHAUD Jean-Paul	
Mr MOLIN René	
Mr PETIT Laurent	

Mme ROGNON Catherine

Certifié exécutoire par (1) Le Directeur, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Besançon, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Président,
P. ALPY